

Colloque du jeudi 24 mars 2016

Selon l'INSEE, même si l'inconfort des logements a diminué ces dernières années, près de 5% d'entre eux ne disposent pas de chauffage central ou électrique, tandis que 24% sont considérés par leurs occupants comme difficiles ou trop coûteux à chauffer.

12% des logements peuvent présenter des fuites au niveau de la toiture, des murs et des sols humides ou encore des moisissures sur les cadres des fenêtres et au sol.

Pour les ménages les plus pauvres, la performance thermique et l'équipement de leurs logements sont généralement mauvais, voire exécrables. Ces situations participent à l'augmentation des factures énergétiques, surtout dans le parc privé. Si bien que ces ménages pauvres se privent pour ne pas devoir acquitter de trop lourdes factures.

Ces situations engendrent des conséquences financières, techniques, sanitaires et sociales, dont pâtissent la santé, la sécurité et l'environnement des habitants.

La rénovation et la construction écologique de logements accessibles aux ménages très modestes représentent un véritable défi que la Fondation de France a relevé en soutenant 15 projets innovants sur tout le territoire métropolitain. En ville comme en milieu rural, plus de 1 000 ménages ont bénéficié de conditions de vie plus décentes et moins coûteuses, tout en retrouvant leur dignité et leur capacité d'initiative.

### POURQUOI CETTE EXPERIMENTATION ?

Pour répondre à des sollicitations de plus en plus nombreuses, la Fondation de France a initié en 2010 une expérimentation axée sur la rénovation écologique de logements occupés ou qui seront occupés par des personnes vulnérables.

Cette expérimentation privilégie une approche environnementale pour construire ou réhabiliter des logements par l'écoconstruction, l'écoréhabilitation. L'objectif est de proposer un confort de qualité de vie par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

Cette expérimentation incite à une approche sociale et culturelle avec les publics vulnérables confrontés à des situations de précarité dont la précarité énergétique liée à la déficience technique du bâti utilisé. L'objectif est d'associer ces publics à des projets d'amélioration énergétique de leur logement par la coopération entre les acteurs et/ou les parties prenantes, par l'auto-écoconstruction/réhabilitation et l'amélioration du cadre de vie. La coopération devient ici processus de production de solutions.

L'objet de cette expérimentation est de permettre à la Fondation de France de comprendre les problématiques propres aux initiateurs et aux porteurs de projets accompagnant ces publics vulnérables, afin de définir précisément ses modalités d'action et de soutien.

## POUR QUI ?

Cette expérimentation *Ecohabitat* concerne les habitants locataires, accédants ou propriétaires d'un logement disposant de faibles voire très faibles ressources.

Chaque projet associe sur le territoire où il est implanté : ses initiateurs locaux privés (associations, etc.) et publics (communes, etc.), leurs partenaires privés (entreprises artisanales, etc.) et publics (Conseil régional, Etat, etc.) du territoire. Habitants, opérateurs, partenaires sont acteurs et parties prenantes des objectifs de chaque projet. Toutes ces initiatives s'inscrivent dans une perspective de développement local.

## COMMENT ?

La Fondation de France a lancé cette expérimentation en septembre 2010. 140 organismes lui ont fait parvenir une lettre d'intention. Sur les 18 projets, retenus dans le cadre d'un processus de sélection et validés en septembre 2011, 15 projets sont devenus opérationnels.

Pour accompagner l'expérimentation, la Fondation de France a créé un comité Ecohabitat constitué de membres issus des comités Emploi, Environnement et Habitat. L'association *Relier* a assuré le pilotage de cette expérimentation et l'accompagnement des opérateurs. En vue de valoriser l'enseignement d'Ecohabitat, son comité a mis en œuvre dès la phase opérationnelle de l'expérimentation un processus d'évaluation assuré par les Bureaux d'études *Atema et Urbanis*. Ceux-ci ont formalisé pour les projets, les objectifs, la définition, les outils de la méthode de suivi, la mesure des résultats et des impacts. Dans le cadre de cette expérimentation, le réseau interactif des acteurs et partenaires est devenu le lieu d'échanges d'informations, d'outils, de pratiques voire d'initiatives favorisant l'éclosion d'innovations au sein de plusieurs projets. Entre 2011 et 2014, 4 sessions de rencontres comprenant des ateliers d'expert ont permis aux porteurs de projets de partager leurs remontées d'expériences.

## PRESENTATION DES 15 PROJETS

### AIME-POLENERGIE

#### ***Auto-réhabilitation accompagnée en Ardèche***

**L'organisme** : L'association Polénergie anime l'Espace-Info Énergie (EIE) ainsi que le Point Rénovation Info Service (PRIS) de l'Ardèche. Les missions concernent essentiellement la lutte contre la précarité énergétique en y intégrant des missions complémentaires comme les chantiers d'insertion.

**Le projet** : Mise en place de chantiers d'insertion participatifs d'amélioration de la performance énergétique des logements et construction d'une plate-forme dédiée à l'écoconstruction. Une vingtaine de ménages ont été concernés. Les opérations ont utilisé des écomatériaux tels que la laine de bois, la ouate de cellulose, les enduits chaux-chanvre, le bois d'œuvre, la pierre.

### AMITIES TSIGANES

#### ***Accompagnement de Gens du voyage à l'autoconstruction et à l'entretien de leur logement***

**L'organisme** : Amitiés Tsiganes a pour mission d'accompagner, d'informer, d'orienter des familles de gens du voyage dans les départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle.

**Le projet** : Accompagner des familles en voie de sédentarisation par la mise en œuvre de chantiers d'autoconstruction en bois cordé, d'auto-réhabilitation de logements et de sensibilisation aux enjeux énergétiques et environnementaux.

23 ménages ont ainsi pu être accompagnés et 8 ont bénéficié de travaux de résorption de l'insalubrité. L'association n'a pas réussi à atteindre ses objectifs sur les constructions neuves.

### ASCISE (Association pour la Construction Innovante Solidaire et Ecologique)

#### ***Ecoconstruction, Ecorénovation et filière écomatériaux***

**L'organisme** : ASCISE est une entreprise d'insertion qui intervient sur l'isolation thermique (fibre de bois, liège, chaux, chanvre, ouate de cellulose), l'extension de construction en ossature bois.

**Le projet** : Il s'agit d'accompagner des maîtres d'ouvrage à vocation sociale dans le cadre d'opérations de réhabilitation thermique et d'écoconstruction. 20 logements sociaux ont été réhabilités et 8 logements éco construits dans le cadre d'une pension de famille dans le département de la Drôme.

### CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) Dordogne (24)

#### ***Réhabilitation de logements groupés vacants dans le parc d'un bailleur social***

**L'organisme** : Le CAUE accompagne les projets d'architecture, de paysage, d'urbanisme, d'environnement, d'énergie (particuliers, élus, partenaires) dans le département de la Dordogne.

**Le projet** : l'objectif est la rénovation thermique de 14 logements sociaux dégradés dans un village isolé du département. Le CAUE a mené un travail de sensibilisation et de mobilisation des différents acteurs techniques et territoriaux concernés afin d'activer le projet et de rechercher des habitants prêts à investir ces logements une fois réhabilités.

Le projet a eu du mal à démarrer. Le bailleur social étant réticent à l'idée de rénover les logements.

## Compagnons Bâisseurs Bretagne

### *Mise en place d'une plateforme d'écorénovation énergétique*

**L'organisme** : L'association des Compagnons Bâisseurs Bretagne a pour mission d'améliorer l'habitat des familles en difficultés, par des projets d'autoréhabilitation accompagnée. Il forme et accompagne des habitants à des techniques du bâtiment dédiées à la maîtrise de l'énergie et à l'écoconstruction.

L'organisme mobilise ainsi des artisans et anime des chantiers sur les volets technique et social de l'écohabitat.

**Le projet** : 22 logements ont été rénovés avec une isolation en ouate de cellulose ; l'opération a permis à 17 ménages de bénéficier de la résorption de l'habitat insalubre.

## Cohérence

### *Réhabilitation écologique de plusieurs immeubles de logements sociaux*

**L'organisme** : Le réseau Cohérence mobilise les citoyens autour de nouveaux projets de territoires sur des valeurs de développement, d'humanisme, d'écologie et d'une économie au service d'un mieux vivre ensemble.

**Le projet** : Mobilisation du bailleur social et accompagnement des habitants à leurs usages du quartier, de l'habitat dans le cadre de la réhabilitation de 123 logements occupés et répartis sur 11 immeubles à Lanester. Le travail a notamment permis de mettre en place une nouvelle isolation par l'extérieur des bâtiments et de faciliter l'appropriation de la démarche par les habitants.

## Commune de Loos-en-Gohelle

### *Rénovation participative de logements anciens*

**L'organisme** : la commune de Loos-et-Gohelle est investie sur un vaste programme de réhabilitation participative, Réhab Loos ; elle fait partie de l'intercommunalité Lens-Liévin-Hénin-Carvin du département du Pas-de-Calais.

**Le projet** : Réhabiliter 71 logements du quartier Castor dans le cadre d'une rénovation des bâtis à l'échelle de la commune. L'objectif était d'atteindre les mêmes standards d'excellence énergétique que des logements neufs, en associant les habitants à la démarche. Pour diverses raisons, la réalisation du projet n'a pu s'effectuer dans les conditions prévues.

## OXALIS – Act Habitat (74)

### *Auto-réhabilitation écologique et sociale en Haute-Savoie*

**Les organismes** : Les deux structures d'Oxalis et Act Habitat se sont associées pour intervenir de manière complémentaire sur le champ de l'écohabitat : l'association Oxalis sensibilise et accompagne les habitants à la mise en œuvre d'un habitat sain et respectueux de l'environnement, Act intervient sur le conseil et le montage d'opérations.

**Le projet** : Développer l'auto-réhabilitation écologique et sociale en Haute Savoie en se concentrant sur les ménages à faibles ressources. 16 logements ont été rénovés avec des écomatériaux pour l'isolation (essentiellement de la ouate de cellulose). Les occupants ont participé aux travaux et ont été formés aux techniques d'auto-réhabilitation.

## PACT Aveyron

### ***Amélioration de la performance énergétique et du confort thermique de logements d'insertion***

**L'organisme** : Le Pact Aveyron intervient dans les domaines de l'ingénierie des études et animations pour les collectivités et leurs groupements ; il recherche des solutions d'amélioration du logement privé. Il produit, gère des logements locatifs, accompagne leurs habitants et trouve également des solutions locatives.

**Le projet** : Le PACT a rénové 56 logements (certains occupés) et choisi d'élargir le suivi des consommations sur l'ensemble de son parc de logements sociaux. Le « turn over » étant d'environ 100 ménages par an, le PACT a accompagné 800 ménages à l'utilisation de leur logement. Il s'agissait d'assurer l'appropriation par les ménages des équipements installés.

## Pays Corbières Minervois

### ***Dispositif d'appui à une offre de logements écologiques en milieu rural***

**L'organisme** : Le Pays Corbières Minervois avait en charge les enjeux en termes de consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre dont la majeure partie émane des activités résidentielles et du transport. Via son Espace Info Energie (EIE), le Pays est en contact permanent avec les particuliers, mesure les évolutions de la demande et délivre un conseil utile aux personnes peu outillées face aux évolutions énergétiques.

**Le projet** : Création d'une formation reconnue et diplômante en 2 modules (dont l'un permet d'obtenir le titre d'« ouvrier en écoconception » du bâtiment), et amenée à être étendue à l'ensemble du territoire national. Deux sessions ont été réalisées, avec une vingtaine de stagiaires. Le Pays a aussi réalisé 104 visites de logement, mis en œuvre un SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) et accompagné des ménages dans le montage de leur dossier « Habiter Mieux » en partenariat avec une autre structure. Le Pays a fermé en décembre 2014. Le projet développé dans le cadre de l'expérimentation n'a pas eu de repreneur et a donc été définitivement abandonné à cette date.

## Ecocentre du Périgord

### ***Pilotage de chantiers solidaires en auto-éco-rénovation***

**L'organisme** : L'Ecocentre du Périgord est un lieu de formation et de démonstration pédagogique des techniques écologiques portant sur l'habitat, l'énergie, l'eau et le paysage. Il est à l'initiative et membre du Réseau des Ecocentres.

**Le projet** : L'association a accompagné une dizaine de rénovations de logements en très mauvais état avec l'utilisation d'écomatériaux pour le gros œuvre, en partenariat avec une recyclerie et une scierie locales. Ce faisant, elle a formé et soutenu des ménages à faible revenus dans des projets d'autoréhabilitation. Des difficultés financières rencontrées par l'organisme ont ralenti l'activité.

## Parc naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin / Enerterre

### *Eco-réhabilitation du bâti en terre en faveur des personnes en situation de précarité énergétique*

**L'organisme** : Le Parc Naturel régional intervient dans la protection, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, ainsi que sur le développement économique et social du territoire. Le PNR réalise des actions expérimentales ou exemplaires dans ces domaines ainsi que dans l'accueil, l'information, l'éducation du public et il contribue aux programmes de recherche.

**Le projet** : L'objectif est de rénover des maisons en terre en impliquant dans les travaux les personnes habitant ces maisons. Les familles ne disposant pas des ressources nécessaires pour financer des travaux d'amélioration thermique sont ciblées en priorité. Ce dispositif expérimental appelé « Enerterre » s'articule autour de chantiers participatifs d'isolation ou de réalisation d'enduits isolants type terre ou chaux. 17 logements occupés ont été rénovés en auto-éco-réhabilitation accompagnée (ARA) en associant à la fois les bénéficiaires et des bénévoles.

## SCIC L'Arban

### *Eco-réhabilitation de logements anciens du territoire de La Montagne limousine*

**L'organisme** : La Coopérative SCIC L'Arban intervient dans les domaines de l'écoconstruction, de l'habitat et de l'urbanisme durable dans un contexte rural.

**Le projet** : Accompagnement et formation de 6 ménages aux techniques d'écoconstruction, réalisation d'un logement passerelle écologique à destination de l'accueil temporaire de personnes. Mise en œuvre du dispositif « Isole toit, mais pas tout seul » qui a permis d'isoler les toitures de 9 habitations avec des écomatériaux. 30 logements d'un centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) ont été rénovés thermiquement.

## Solidarités Nouvelles pour le Logement Union

### *Construction de logements écologiques à caractère très social (Saint-Denis)*

**L'organisme** : SNL Union mobilise, réalise et gère des logements pour des ménages en difficulté. L'accompagnement des personnes se fait par des groupes locaux de personnes bénévoles.

**Le projet** : Le projet a consisté en la construction d'un immeuble en bois de 12 logements très sociaux en concertation avec les riverains et futurs habitants. Cet immeuble à ossature bois permet à des habitants issus de l'immigration installés depuis longtemps dans ce quartier de continuer à y habiter. Le projet a permis de mettre en œuvre des matériaux biosourcés (avec la SCOP Le Chênelet) et fait appel à des personnes en insertion professionnelle.

## Terre de Liens

### ***Participation des agriculteurs dans l'éco rénovation et l'entretien de leurs habitations en propriété de structures collectives et solidaires***

**L'organisme** : L'association Terre de Liens développe un dispositif pour permettre à des citoyens et des paysans de se mobiliser et d'agir sur le terrain. Le mouvement a inventé de nouveaux outils de travail capables d'enrayer la disparition des terres et de faciliter l'accès au foncier agricole pour de nouvelles installations paysannes. Ces outils sont à la portée de tous, de sorte que chacun puisse s'impliquer de façon effective dans l'avenir des fermes agricoles.

**Le projet** : En Rhône-Alpes et Massif Central, il vise à expérimenter et valider les modes de contractualisation avec les habitants permettant de garantir une rénovation et un entretien des bâtis d'habitation. Il s'agit d'optimiser les rapports « utilité / coût / qualité » et de veiller à une juste indemnisation des apports réalisés par les habitants. 17 logements ont été rénovés dans ce cadre.

## **L'INVESTISSEMENT HUMAIN et FINANCIER de la FONDATION de FRANCE**

**Dans le cadre de cette expérimentation, la Fondation de France et ses partenaires ont mobilisé l'expertise, les compétences et les pratiques des salariés et des bénévoles du comité Ecohabitat et des délégations régionales concernées par l'expérimentation.**

**La Fondation de France a investi pour chaque projet de cette expérimentation, un montant de l'ordre de 80 000 €. EDF Solidarités, la Direction Générale de la Cohésion Sociale au niveau national, puis en région Rhône-Alpes, le Conseil Régional et La Fondation Abbé Pierre ont participé au financement des projets implantés sur leur territoire régional.**

**Les soutiens financiers de la Fondation de France – de 20 000 € par an pendant 4 ans ont permis, en fonction des sites d'implantation, de mettre à la disposition des acteurs un capital-temps nécessaire à la définition opérationnelle du projet (stratégie, méthodes, outils) associant les habitants. Ce soutien a également permis de financer l'ingénierie de projet en question.**

## A- Les RESULTATS

### **A-1- Sur le plan quantitatif :**

- . 13 projets sur 18 ont atteint le terme de l'expérimentation,
- . 364 logements ont fait l'objet de travaux sur 379 prévus,
- . 1 406 ménages ont été accompagnés sur 986 prévus,
- . La participation à la construction neuve a concerné 25 logements sur 47 prévus avec l'accompagnement de 40 ménages sur un objectif de 69.

**Une évaluation est prévue d'ici un an, permettant de mesurer les impacts de ces chantiers auprès de plusieurs bénéficiaires mais aussi sur les territoires concernés.**

## **A-2- Sur le plan qualitatif, l'expérimentation a permis de démontrer :**

- . La capacité des artisans à intervenir sur l'accompagnement des opérations d'auto-réhabilitation accompagnées,
- . La possibilité d'intégrer des écomatériaux dans des projets en auto-réhabilitation,
- . La difficulté ou l'impossibilité de développer des filières courtes d'écomatériaux.

**En ce qui concerne la consommation énergétique : un gain pouvant atteindre jusqu'à 3 classes énergie par logement pour plusieurs projets.**

L'expérimentation a également eu des impacts sur l'emploi ; la formation et sur l'économie locale :

- . 31 personnes en insertion ont été mobilisées pour un total de 11 000 heures travaillées dont 18 ont bénéficié d'une formation dans le cadre des projets,
- . 17 emplois pérennisés sur la durée de l'expérimentation,
- . De nouvelles compétences ont été développées et acquises aussi bien par les professionnels porteurs des projets, par des artisans ainsi que par des habitants. Cette expérience qualifiante pourrait être reconnue par une institution au titre de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience),
- . Une entreprise d'insertion a été créée,
- . L'acquisition de matériaux a été facilitée par une démarche d'achats groupés,
- . Plus de 200 structures locales se sont mobilisées autour des projets et des thématiques traitées,
- . Enfin, dans la majorité des projets, l'implication, la participation et la qualification des habitants ont été possibles et fructueuses.

**Le soutien de la Fondation de France (ingénierie, accompagnement) a permis une mobilisation assez importante d'autres financeurs pour la mise en place de ces projets.**

## B- Les ENSEIGNEMENTS pour la FONDATION de FRANCE selon les axes suivants :

L'Ecohabitat destiné à des personnes vulnérables s'avère un enjeu stratégique pour la Fondation de France. Il s'agit d'un processus permettant à la fois de connaître, de comprendre et d'agir avec les acteurs des territoires. Il autorise également la proposition de critères et de modes d'action contribuant à la mise en œuvre de projets d'entrepreneurs innovants. Ecohabitat fonctionne comme un révélateur de projets d'entrepreneurs innovants et comme révélateur de l'évolution des pratiques sociales ou techniques et de leurs interactions.

L'expérimentation Ecohabitat démontre que l'habitant, ses usages, son mode de vie, son appartenance culturelle, la mobilisation et la valorisation de ses compétences sont les fondamentaux essentiels à la réussite d'un projet fondé sur la coopération et la pérennité des solutions qu'il met en œuvre.

Le territoire, de même que le réseau des acteurs interactifs organisés formellement ou non dans un groupement de coopération associant les habitants, sont des acteurs incontournables de la réussite d'un projet Ecohabitat.

Innovation technique et Innovation sociale sont les 2 faces interactives de l'Innovation au service des publics vulnérables. Seule celle-ci est à même d'initier des alliances entre les acteurs et de mobiliser une intelligence collective. C'est une condition sine qua non pour faire face à la complexité des situations vécues par les habitants et les opérateurs d'un projet.

La réussite de l'expérimentation a été liée à la constitution d'un comité pluri-thématique, l'intégration de l'évaluation dès son début, l'organisation interne portée par les organismes porteurs de projets et un pilotage externe formé de bénévoles experts ainsi qu'un pilotage spécifique des partenariats.

Ce programme n'aurait pu s'envisager sans le temps passé par nos bénévoles experts, notamment Christian Laidebeur, Président du Comité Ecohabitat ainsi que les membres de ce comité.



## Les conditions de réussite

Au terme de ces quatre années d'expériences partagées, la Fondation de France peut énoncer cinq conditions indispensables à la réussite de telles actions. Il convient de prendre celles-ci en compte pour permettre à nos sociétés d'évoluer positivement sur la question de l'habitat écologique, en particulier lorsque celui-ci concerne les publics les plus vulnérables.

### **1<sup>ère</sup> condition : Améliorer la maîtrise d'usage des habitants**

. Faire reconnaître que les habitants doivent être des acteurs décisionnaires dans le processus de coopération qui regroupe l'ensemble des porteurs du projet (collectivités, services sociaux, associations, artisans, financeurs...). Cette coopération est indispensable à la réussite des projets.

**Notamment** : prendre en compte les usages des futurs habitants pour construire un projet  
Aider les habitants par une assistance à maîtrise d'ouvrage forte.

→ *Ex. L'association Cohérence (Lanester) a accompagné les occupants de 123 logements sociaux répartis sur 11 immeubles pour qu'ils deviennent acteurs (en tant qu'usagers) de la rénovation de leur immeuble.*

### **2<sup>ème</sup> condition : Renforcer la qualité de vie pour améliorer la santé**

- . Utiliser des matériaux et installer des équipements préservant la santé des habitants et notamment des plus vulnérables,
- . Croiser les innovations techniques et les évolutions sociales,
- . Agir pour que tous les acteurs puissent mieux comprendre et utiliser les produits installés,
- . Favoriser, dans les projets collectifs, le développement des liens sociaux entre habitants

→ *Ex. L'opération d'habitat social participative portée par Solidarités Nouvelles par le Logement (à Saint-Denis) a permis l'utilisation de matériaux écologiques plus sains pour la santé des occupants. L'aménagement de cet habitat collectif en matériau bois de 12 logements a été pensé avec les ménages concernés en amont de l'opération. Cette démarche a permis un travail collectif permettant de développer des liens sociaux.*

### **3<sup>ème</sup> condition : Penser global, agir local**

. Adapter avec le concours de chaque ménage les solutions techniques en optimisant les ressources locales.

**Notamment** : favoriser les filières courtes tant celles des produits que des acteurs les mettant en œuvre. Redéployer les matériaux locaux adaptés au bâti typique de l'endroit.

→*Ex.* Le Parc Naturel Régional du Cotentin, confronté sur son territoire à une dégradation de l'habitat ancien en terre, a ainsi pu développer l'utilisation d'une filière de production liée à ce matériau, jusqu'à sa mise en œuvre par les habitants, 17 logements ont été rénovés en autoréhabilitation accompagnée.

### **4<sup>ème</sup> condition : Prendre en compte une économie adaptée aux personnes vulnérables**

. Implication et appropriation des projets par les habitants dans la durée en intégrant leur capacité financière.

**Notamment** : mettre en place un dispositif national de préfinancement des travaux Assurer un financement aidé et sécurisé pour la durée des travaux pour les familles à ressources faibles. S'assurer que les charges (électricité, gaz...) liées à la consommation d'énergie sont ou seront réduites.

→*Ex.* Le Pact de l'Aveyron, après la réhabilitation thermique de 56 logements sociaux, a pu accompagner ses locataires (avec un suivi dans la durée) afin qu'ils maîtrisent leurs dépenses d'énergie.

### **5<sup>ème</sup> condition : Grâce aux nouveaux projets, valoriser les nouvelles compétences**

. Faire valider les compétences acquises ou révélées au cours des projets d'éco habitat

**Notamment** : développer l'acquisition pour les habitants de diplômes professionnels, notamment en facilitant l'accès à un dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) simplifiée. Reconnaître pour les porteurs de projets la compétence en assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) acquise au cours de la réalisation des projets.

→ *Ex.* Les 2 structures (Terre de liens et Oxalis) sont capables d'évaluer les travaux à réaliser, de mobiliser des artisans compétents en éco réhabilitation et en "encadrement" d'habitants afin de leurs permettre de participer aux travaux, de fixer un calendrier, de réaliser ces travaux, de livrer un chantier finalisé dans de bonnes conditions et d'assurer le SAV, ou le suivi des ménages en terme d'usage.